



PRÉFET DE LA CÔTE-D'OR

*Cabinet du Préfet  
Service régional et départemental de la communication interministérielle  
03.80.44.64.44*

Dijon, le 22/10/2015

**Le préfet condamne fermement les propos à caractère raciste tenus sur Facebook par Mme Marie-Ange MEYER, adjointe au maire de Talant, et a immédiatement accepté sa démission**

Eric DELZANT, préfet de la région Bourgogne, préfet de la Côte-d'Or, **condamne fermement les propos tenus sur Facebook par Mme Marie-Ange MEYER**, cinquième adjointe au maire de Talant, en charge des affaires scolaires. **De tels propos à caractère raciste sont indignes d'une élue de la République.**

**Dès qu'il a eu connaissance de ces propos, le préfet les a signalés à Mme le procureur de la République**, au titre de l'article 40 du code de procédure pénale, qui permet au préfet de signaler des faits pouvant constituer une infraction à caractère pénal.

Par ailleurs, **il a immédiatement accepté la démission de Mme MEYER. Cette démission prend effet dès réception par l'intéressée de la lettre d'acceptation de sa démission.**